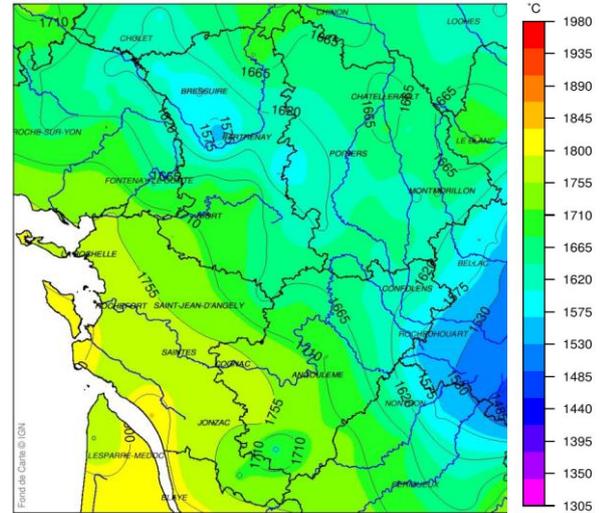


Année de foin, année de rien

POUSSE DE L'HERBE (kgMS/j/ha)

SOMME DES TEMPERATURES BASE 1er Février
(au 16 juin 2024)

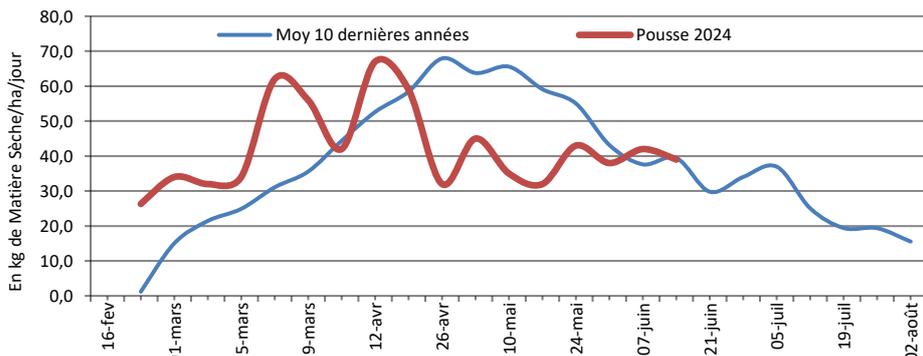


CONSEIL PÂTURAGE

Le pâturage se poursuit sereinement, pour l'instant la pousse de l'herbe semble stable. Néanmoins, l'été étant plus que jamais incertain, il peut être intéressant d'anticiper dès maintenant son pâturage via l'implantation de dérobées estivales. Elle peut être réalisée derrière un méteil fourrager, après les premières coupes dans une prairie vieillissante ou après une céréale. Elle paliera l'éventuel déficit fourrager induit par un fort ralentissement (habituel) de la pousse de l'herbe en été et "soulagera" les prairies. Millet, sorgho, moha, teff grass, chicorée, trèfles ... différentes espèces existent. Chacune possède des spécificités particulières en terme d'appétence, de productivité, de valeur alimentaire ... ce qui assure de trouver une espèce ou un mélange d'espèces adapté à son besoin. Par exemple, le sorgho multi-coupe a une très forte appétence et peut être exploité plusieurs fois. Le teff grass est plus tolérant aux températures élevées et au stress hydrique. Le millet permet grâce à ses racines fasciculées de restructurer les sols. Pour optimiser la réussite de ces cultures, le semis doit s'effectuer entre mi mai et mi juillet dans un sol réchauffé (10°C), directement après la récolte du précédent pour profiter de l'humidité en surface. La première exploitation s'effectue généralement 60 jours après le semis.

CONSEIL FAUCHE

Lorsque, comme cette année, on est dépassé par l'herbe, que celle-ci est trop haute pour faire pâturer les animaux sans occasionner de gros gaspillages, ou que certaines parcelles prévues pour la pâture ont été inondées, la méthode du topping est pertinente. Il s'agit de faucher la prairie et d'y laisser, dès le lendemain, pâturer les animaux. Attention néanmoins à ce que toute l'herbe fauchée soit consommée par les animaux au risque d'impacter la repousse de la prairie.



Cumuls pluviométriques de 1^{er} janvier au 17 juin (mm)

Charente	Confolens	642
	Montbron	663
Charente-Maritime	Trizay	472
	Vouhé	529
Deux-Sèvres	Bressuire	577
	Parthenay	582
Vienne	Melle	628
	Rouillé	594
	Lathus	618
	Lesigny	447

Alizée Breton (86) 06 79 42 74 47 - Marie Escure (16) 06 25 64 14 04 - Anne-Laure Lemaitre (17-79) 06 07 35 82 12



PRDA Nouvelle-Aquitaine, AE3 Systèmes sobres en intrants et intégration de la biodiversité, avec le soutien du Conseil Régional et de l'Europe



Partenaires :

